



St Santin Cantales, le 3 mai 2021

MAIRIE
DE
SAINT-SANTIN-CANTALÈS
15150
Cantal

Téléphone et Télécopie :
04 71 62 91 04

mairie.saint-santin-cantales@wanadoo.fr

APPEL A LA SOLIDARITE

Suite à l'incendie de leur maison d'habitation à Combret le 1^{er} mai, Roger et Françoise BRUEL ont tout perdu. La commune a pris en charge les frais de relogement dans un chalet au bourg.

Devant cette situation de détresse, un mouvement de solidarité s'est mis en place avec le don de vêtements, chaussures, produits de premières nécessités ...

Suite à plusieurs appels téléphoniques de personnes souhaitant participer financièrement, une collecte de fonds est organisée : les chèques peuvent être déposés à l'auberge au nom de Mr et Mme BRUEL.

Les dons en espèces doivent être déposés à la mairie aux horaires d'ouverture.